



---

## *Syndicat Mixte des Portes du Haut-Doubs*

---

**COMITE SYNDICAL  
DU 15 juin 2015  
à 20h45 à la salle des fêtes  
de la mairie d'AVOUDREY**  
❖❖❖❖

### **COMPTE RENDU**

#### **1. Introduction du président**

#### **2. Administration générale**

Les services concernant les 2 communautés de communes et donc notre Pays ont été présentés en Comité Syndical.

Un zoom particulier a été fait sur le Conseiller en Energie Partagé. Ce conseiller dispose d'un contrat porté par le SYDED et mis à disposition du Pays des PORTES DU HAUT DOUBS. Il s'agit d'Aleksandar RACIC.

L'agent de la communauté de Pierrefontaine Vercel recruté récemment, Ludovic PETERS s'est présenté et a présenté en détail le service Autorisation du Droits des Sols pour le PAYS (ADS) en dessinant les contours de son métier au sein de notre collectivité.

Ensuite, un tour d'horizon des missions principales des autres chargés de développement, comptable et directeurs a été également présenté en séance et a permis de visualiser les équipes mobilisées autour des projets multiples de notre PAYS.

#### **3. Plan Climat Energie territorial**

## Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) : convention de financement

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a lancé un appel à projets « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV).

Le but étant d'atténuer les effets du changement climatique, d'encourager la réduction des besoins d'énergie et de développer les énergies renouvelables. Notre territoire est lauréat de cet appel à projet. A cet effet, nous bénéficions d'un financement exceptionnel de 500 000 €.

Afin de bénéficier de l'enveloppe financière, une convention doit être établie entre le Syndicat mixte des Portes du Haut-Doubs, le préfet de Région et la Caisse des Dépôts pour une période de 3 ans. Dans le cadre de cette convention un programme d'actions sera défini.

- **Le comité syndical a autorisé le Président à signer tout document y afférent y compris la convention de financement**

## **Mobilité en milieu rural : projet de covoiturage, auto-partage**

- Programme de covoiturage : projet de candidature INTERREG 2015-2018 :

De façon à prolonger la dynamique initiée lors du précédent programme, il est proposé de déposer une nouvelle candidature au programme INTERREG « Promotion du covoiturage » sur les années 2015-2018, en réaffirmant les composantes du projet :

- Proposer une mise en relation humanisée par le biais de la centrale téléphonique. Cette solution flexible permet de rassurer les utilisateurs, de proposer des solutions adaptées tant sur les horaires et plannings que sur la régularité du covoiturage (covoiturage régulier, occasionnel ou ponctuel pour les dépannages) ;
- Centrer l'action sur le motif domicile-travail, le plus impactant en kilomètres parcourus et qui reste un motif structurant dans la mobilité des ménages ;
- Mettre l'essentiel des efforts sur l'animation du dispositif dans les entreprises qui demeurent le point d'entrée le plus pertinent pour le développement du covoiturage ;

## **Ce nouveau programme souhaite :**

- **Continuer à innover** pour simplifier au maximum l'inscription et le passage à l'acte, au niveau et par le biais de l'entreprise et par une collaboration plus étroite avec les associations de frontaliers, tout en continuant à privilégier l'interopérabilité humaine, via la plateforme téléphonique, entre sites de covoiturage.

- **Toucher de nouveaux publics** en continuant l'élargissement territorial, en impliquant mieux les PME et les salariés du secteur tertiaire et en explorant de nouveaux motifs fortement générateurs de trafic et de kilomètres.

-**Intensifier le programme** : il s'agira de poursuivre les animations, améliorer les échanges de bonnes pratiques entre entreprises, continuer à aménager des parkings en cas de besoin.

-**Pérenniser le dispositif** : il s'agira, au travers d'une argumentation sur l'économie de la mobilité, d'imaginer un modèle pérenne associant entreprises, collectivités et usagers.

Plan de financement prévisionnel a été présenté en séance.

### ➤ **Le comité syndical a autorisé le Président à :**

- **valider les modalités de mise en œuvre du projet**
- **solliciter les financements correspondants**

#### • **Projet d'auto-partage :**

Emergence Franche-Comté, apporte une réponse aux besoins sociaux et sociétaux non ou mal couverts. Notre territoire a été sollicité pour expérimenter un nouveau concept de mobilité en milieu rural : l'auto -partage. Il est proposé de stimuler la demande en offrant un service d'auto-partage.

Pour qu'un véhicule auto-partage puisse être mis en circulation, il est nécessaire, afin d'équilibrer le budget du prestataire, de débloquer un budget de

6000€/an pour 60 heures d'utilisation et 1 000 km. Cela ne peut fonctionner que si des « utilisateurs captifs » sont identifiés : entreprises, collectivités, administrations, qui se partagent le véhicule et assurent l'utilisation minimale. L'utilisation du véhicule peut ensuite être ouverte aux habitants du territoire en complément.

La mise en place d'un véhicule auto-partage permet, entre autres :

- De répondre aux orientations sur la transition énergétique
- De supprimer, à termes, un deuxième véhicule dans les ménages, ou un véhicule de service en entreprise par exemple
- De faire évoluer nos modes de consommation et donc d'organisation de nos déplacements

Dans l'hypothèse où un besoin était identifié, le bureau propose de démarrer cette expérimentation et valider les modalités de mise en œuvre du projet.

- **Le Comité syndical autorise le Président à signer tout document nécessaire au lancement de cette expérimentation.**

### **Demande de subvention : ingénierie poste PCET**

Le Conseil Régional et l'ADEME subventionnent les postes d'ingénierie plan climat énergie territorial et d'aides au changement de comportement. Le poste d'Aurélie Piquerez est concerné.

Le plan de financement définitif a été présenté en séance.

- **Le Comité syndical autoriser le Président à :**
  - **solliciter les subventions auprès du Conseil Régional et de l'ADEME**
  - **signer les conventions à suivre**

### **Plan d'actions PCET**

Pour rappel, ce plan d'actions résulte des 6 grands axes de la stratégie :

Axe 1 : Améliorer l'efficacité énergétique du bâti, vers une réduction de la consommation énergétique

Axe 2 : Réduire le poids des transports et se tourner vers une mobilité durable

Axe 3 : Pérenniser et valoriser les ressources naturelles locales

Axe 4 : Développer un aménagement durable du territoire

Axe 5 : Se tourner vers une agriculture durable, économe en énergie et respectueuse de la biodiversité

Axe transversal : Développer l'information et la communication autour du PCET

*Document à télécharger sur la plateforme collaborative*

➤ **Les élus du comité syndical ont validé ce plan d'actions**

#### **4. Contrat de Pays**

Le Contrat de Pays est le principal outil de développement de notre territoire. Il traduit en termes opérationnels les orientations stratégiques de notre charte. Il identifie un ensemble d'actions et de projets qui seront réalisés sur une période donnée. Fruit d'un arbitrage entre les collectivités locales et de négociations avec les partenaires financiers du Pays, le contrat cible les projets prioritaires et identifie les modalités de leur financement.

La stratégie du Contrat de Pays est jointe consultable sur le site internet du Pays des Portes du haut Doubs.

➤ **Le Comité Syndical a voté cette dernière**

#### **5. Aménagement de territoire**

Nous vous informons d'autre part que le marché d'appel d'offres SCoT a été publié. Les offres des cabinets d'études sont attendues pour le 3 juillet à midi.

#### **6. Très Haut débit (fibre Optique) : état d'avancement du dossier**

Nos élus sont régulièrement interpellés sur ce sujet des connexions haut débit actuelle et très haut débit future.

Il apparait important de faire un point sur la question et de mettre en place une stratégie face à cette problématique.

Rappelons que l'adhésion au SDTHD (Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit) a été proposée en conseil de communauté de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine Vercel en juillet 2012 et que le « ticket d'entrée » au SDTHD avant toute connexion payante par l'abonné représente un coût de 10€/habitant sur 15 ans soit 220 000 € soit 3 300 000 € pour le Pays.

- **Le président a indiqué au Comité Syndical qu'un point précis des possibilités de travail sur ce dossier seront établies avant la fin de l'année.**

## **7. Services des Déchets**

Le marché de la collecte des ordures ménagères et recyclables sur le Pays des Portes du Haut Doubs se terminera fin 2016.

Certains autres territoires voisins ont des contrats en cours sur ces marchés qui se terminent à des dates identiques voire proches de la date de fin de notre marché.

Aussi, dans le cadre, d'une réflexion plus globale, les territoires se sont réunis afin de réfléchir sur des opportunités de se regrouper pour établir un marché plus efficient.

Il est apparu qu'une collecte mutualisée pouvait se faire à l'échelle de PREVAL.

### **Les BASES DE REFLEXION sont les suivantes:**

- Etat des lieux et diagnostic complet de la situation : technique, économique et juridique- Etude de coûts
- Identification de leviers d'optimisation et développement de scénarii (juridique et technique) à l'échelle de PREVAL
- Mise en œuvre des scénarii choisis par un COPIL

### **La méthodologie retenue est :**

- Le Comité Syndical de PREVAL du 30 avril 2015 a émis un Avis favorable
- Le Pilotage du marché se fera par PREVAL (qui statutairement en a la compétence)

- Constitution d'un groupe de W pour définition Cahier des charges techniques (composés des services techniques afin de préparer le DCE et notamment cadrer les clauses techniques).
- Objectif : travail commun/réponses à donner sur les territoires.
- Un suivi des différentes phases de l'étude par un Comité de pilotage
- Le COFIL fait des choix : validations des étapes de l'étude.
- Composition validée par CS :
  - Binôme élus/DGS/DST
  - ST
  - Partenaires techniques et financiers : CD 25/ADEME
  - ASCOMADE
- La 1<sup>ère</sup> étape : présentation état des lieux/diagnostic (Tranche Ferme)
- La 2<sup>ème</sup> étape : identification des leviers d'optimisation et proposition des scénarii (Tranche Conditionnelle 1)
- La 3<sup>ème</sup> étape : choix scénarii et mise en œuvre progressive (Tranche conditionnelle 2)
- Propositions d'intégrer dans la consultation des Prestations Supplémentaires (5) :
- Groupement de commande,
- Régie/ mixte
- Etude territoriale déchèteries : secteurs C CVS et CCDB, déchèterie mobile Pays des Portes du Haut-Doubs, CCPR

### **Calendrier prévisionnel :**

- Le Point de mire est le « 31 décembre 2016 » (beaucoup de marchés de territoires se terminent cette année 2016)
- Groupe de travail : juin et juillet 2015
- Lancement consultation : 17 juillet 2015
- Remise des offres/choix : 18 septembre 2015
- 1<sup>ère</sup> étape : janvier 2016
- 2<sup>ème</sup> étape : avril 2016
- 3<sup>ème</sup> étape : court terme : avant fin juin 2016
- Plus long terme 31/12/2016 + développement sur 2017
- **Il a été présenté en Comité Syndical les principes retenus pour aboutir cette réflexion.**

## **8. Questions diverses**

### **Communication**

Ce mois de juin voit l'aboutissement de deux démarches de travail distinctes. Le guide petite enfance (commission services à la population) et le guide touristique (commission tourisme).

- **Ils ont été distribués à l'occasion du Comité Syndical afin d'être disponibles à la distribution dans les mairies.**